



demande versement d'arrhes pour réservation IRM

Par **menouda**, le **08/03/2020** à **15:26**

bonjour,

Je voudrais savoir si un centre d'imagerie qui pratique des examens (scanner ou IRM) a le droit de demander lors d'une prise de rendez-vous, le versement de 10% comme arrhes ?

sous le pretexte que des personnes prennent rendez-vous et ne viennent pas le jour de l'examen.

Par **amajuris**, le **08/03/2020** à **18:20**

bonjour,

malheureusement alors que tout le monde se plaint du délai pour obtenir un rendez-vous, beaucoup de personnes ne préviennent pas pour annuler ou déplacer les rendez-vous médicaux.

mon cabinet médical (5 médecins) affichent le nombre de RDV non respectés par mois, c'est affligeant.

je connais d'autres praticiens qui établissent une liste noire secrète.

dans votre cas, je ne vois pas ce qui interdirait cette pratique.

voir ce lien: <https://sante.lefigaro.fr/article/rendez-vous-non-honores-medecins-chassent-lapins-desesperement/>

salutations